



Cofinancé par
l'Union Européenne

FICHE ACTION

ACCES SANTE TERRITOIRE MARSEILLE ANNEE 2026

FINANCEMENTS

Cette action bénéficie du financement du Conseil Départemental 13 et de l'Europe au travers du FSE sur le Programme National FSE+ 2021-2027 du FSE

PRE REQUIS

Être bénéficiaire du RSA ou du RSA majoré. Cette action s'inscrit dans le cadre du contrat d'engagement réciproque et à destination de personnes ayant des problèmes de santé freinant le parcours d'insertion

MODALITES D'INSCRIPTION

- Vous pouvez en [faire](#) la demande auprès de votre référent social RSA
- Orientation des bénéficiaires par les référents sociaux, par les médecins et/ ou infirmiers du Pôle d'insertion.

MODALITE DE RECRUTEMENT

- Informations collectives : les dates de rendez-vous sont fixées par le Médecin ou IDE RSA du pôle d'insertion sur le mois de démarrage de l'action
- Evaluation de la motivation par entretien individuel
- Entretien d'intégration

MODALITES D'ORGANISATION

90 places pour des BRSA

Action portée sur 12 mois, de janvier à décembre 2026 (fin des ateliers en novembre) avec une prise en compte des rythmes scolaires

DEROULEMENT

L'action se déroule sur 3 demi-journées par semaine et comporte :

- Une ½ journée d'ateliers collectifs sur la santé : module de 3h30 obligatoire
- Une ou deux ½ journées d'ateliers de bien-être au choix : module de 3h30 : Arts plastiques, socio esthétisme, relaxation, brico déco, gestion des postures, une année au jardin, marche, cuisine.
- Des entretiens individuels avec l'équipe santé ACPM composée d'éducatrices santé et de psychologues

LIEU

ACPM / accessibilité pour personnes à mobilité réduite

15 rue Marc Donadille

13013 Marseille

Pour s'y rendre : Sortie Métro la Rose bus n° 42T ou bus n° 5

CONTACTS DANS LA STRUCTURE

- Responsable du dispositif : Audrey DUNEAU audrey.duneau@acpm.eu
- Assistante de formation : Lucie JEAN-PIERRE lucie.jeanpierre@acpm.eu